



PSA invente le chômage fiscal... au détriment du contribuable

Alors que les ventes sont en augmentation, la direction de PSA va mettre au chômage toutes ses usines en France dans la semaine du 27 au 31 octobre prochain et par ricochet imposer une semaine de chômage à bon nombre d'entreprises sous-traitantes.

Quelle est la raison de cet étonnant arrêt brutal de l'ensemble de sa production française ?

Tout simplement pour une combine fiscale !

Le niveau des stocks servent de base d'imposition à partir desquels sont calculés les impôts en fin d'année, lors du bilan comptable.

Plus les stocks de voitures immobilisés sont faibles, moins il y a d'impôts à payer.

Pour optimiser cette opération, la direction du groupe PSA emploie les grands moyens et n'hésite pas à stopper totalement la production pendant une semaine pour vider au maximum les stocks de ses concessionnaires et des parcs sur ses usines terminales, quitte à rallonger d'autant le délai de livraison de ses clients.

Le scandale du détournement de l'allocation chômage (fonds publics).

Pendant cette semaine, les 58 000 salariés du groupe seront indemnisés au titre de l'Allocation Partiel Unique (l'APU). Allocation financée en grande partie par les fonds publics.

Cet arrêt de production n'est pas la conséquence d'une baisse brutale des ventes.

Au premier semestre, les ventes mondiales ont progressé de 5,7%, de 7% en Europe et près de 17% en France en septembre dernier.

Au final, les fonds publics, au titre de l'indemnisation chômage vont être utilisés pour diminuer les recettes fiscales que l'Etat auraient du percevoir.

Autre conséquence que la CGT dénonce : la perte importante de rémunération pour les salariés de l'ordre de 14€ par jour pour un salaire brut de 2000€ mensuel.

Les salariés n'ont pas à faire les frais des combines fiscales de la direction.

Interpellée par la CGT, lors du Comité Paritaire Stratégique du 16 octobre dernier, la direction n'a pas nié l'objectif de cette semaine de chômage artificiel mais a refusé de donner le montant de l'économie fiscale réalisée.

La CGT dénonce ce détournement de l'argent public au titre de l'indemnisation chômage et interpelle le gouvernement, notamment le Ministre du budget sur cette pratique scandaleuse.

Paris, le 22 octobre 2014

Jean-Pierre Mercier

Délégué Syndical Central adjoint du groupe PSA

Tel : 06 60 56 44 03